L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 14 JUIN 1871.

44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI, 14 JUIN 1871.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co., au No. 26 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par D. E. Morphy, à 11 heures, au No 47 rue des Magasins,—quincaillerie, coutellerie, ferblanterie, grates, peinture, etc.

Quincaillerie, Coutellerie, etc.—Voir l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

La dette de l'Etat.

Nous avons reçu de l'Auditeur Graham deux documents d'une grande importance: l'un est une copie du bilan de la dette de l'Etat, l'autre est le budget de l'année 1871.

Nous allons donner d'abord un résumé du premier. La dette de l'Etat se décompose ainsi :

Bons pour lesquels l'Etat est entièrement responsable	$19,188,300 00
Bons pour lesquels l'Etat est éventuellement responsable	6,573,683 33
Total de la dette en Bons	$25,761,983 33
Dettes diverses, mandats, certificats, etc	3,187,490 58
Total de la dette actuelle	$28,949,473 91
Allocations en Bons et obligations votées par la législature avant 1871	12,245,000 00
Total	$41,194,473 91

Les compagnies au profit desquelles ont été votées les allocations qui forment le dernier chapitre de plus de 12 millions, n'ont pas reçu leurs Bons, mais elles prétendent que le vote de l'amendement constitutionnel qui limite la dette de l'Etat à 25 millions, ne peut libérer l'Etat vis-à-vis d'elles, parce que l'amendement n'a été voté qu'en novembre 1870, tandis que les lois qui ont accordé ces allocations ont été passées en 1868, 1869 et au commencement de 1870.

Si les cours admettent ce système, la dette au lieu d'être limitée à 25 millions se trouvera donc portée à plus de 41 millions. A ceux qui soutiennent qu'une grande partie de cette dette n'engage l'Etat qu'éventuellement, nous répondrons que sauf la dette des banques foncières qui est de $4,903,683 33, nous considérons toutes les autres dettes comme des dettes pures et simples de l'Etat, parce que notre conviction est que les corporations au profit desquelles les allocations ont été votées ne seront pas en mesure de faire face aux Bons.

Mais cette somme de plus de 41 millions ne constitue pas toute la dette de l'Etat, il faut y ajouter un déficit de $9,345,733 50 que présentera, suivant le budget préparé par M. Graham, l'exercice de l'année 1871.

La dette réelle serait donc ainsi composée :

Suivant le détail ci-dessus	$41,194,473 91
Déficit de 1871	9,345,733 50
Total	$50,540,207 41

Il faut lire le détail des dépenses votées pour 1871 par l'assemblée pour se faire une idée de l'impudente incurie avec laquelle nos législateurs gaspillaient les ressources futures de l'Etat.

Les recettes en tout genre pour l'année 1871 sont évaluées à $4,766,119 00.

Eh bien! la Législature, qui a déjà porté, par ses prodigalités inouïes, la dette de l'Etat à plus de 41 millions, vote des dépenses pour l'exercice 1871 qui s'élèvent à $14,111,852 50. C'est à n'y pas croire.

Avant le régime radical, la dette totale de l'Etat était de huit à neuf millions, tout compris, et le budget qui s'équilibrait généralement, ne dépassait guère deux millions par an.

Aujourd'hui, avec une dette de 41 millions, nos Solons noirs et blancs n'hésitent pas à porter le budget de dépenses d'une seule année à plus de $14 millions.

Quelques items de ce budget sont bons à noter :

Le bill des allocations générales monte à $5,168,811 41 ; voici ensuite les plus gros chapitres :

Compagnie de Levées	$1,000,000
Compagnie du chemin de fer du Sud-Est	1,250,000
Maison d'Etat	1,500,000
Chemin de fer d'Alexandrie, et Homer	1,750,000
Compagnie des Entrepôts	300,000
Chemin de fer d'Arkansas et Delta	525,000
Compagnie de paquebots du Mise	250,000
Dépenses de la Législature	775,000

La législature s'était votée deux allocations de $250,000 chacune, ce qui faisait un demi million, mais les mandats émis par cette auguste assemblée dépassent ce chiffre de $275,000.

Nous négligeons d'autres allocations de 100,000 ; 60,000 ; 50,000, etc., pour des bayous ou des particuliers.

Dans les chiffres qui précèdent figurent les allocations votées à la dernière session. L'auditeur ne peut, en présence des termes de l'amendement constitutionnel, délivrer les bons alloués dans cette session, il porte donc les items dans le chapitre des dépenses courantes de l'année 1871. Son exposé est utile en ce qu'il fait connaître à la population la gravité de la situation.

Ce n'est pas assez de voir porter dans le bilan de la dette générale $3,187,490 50 qui se composent de mandats et de certificats qui auraient dû être payés sur les exercices précédents, il faut que nous voyons notre budget annuel grossi d'allocations faites au mépris de la Constitution.

Il y a là une question de droit à soulever et à faire décider, celle de savoir si toutes les allocations qui sont en dehors du bill des allocations générales ne sont pas nulles de plein droit, du moment que la limite constitutionnelle est dépassée.

Il y a ensuite un danger à signaler aux contribuables. La Constitution limite la dette, elle ne limite pas le pouvoir de la Législature de lever des taxes. Les gens, qui sont intéressés à obtenir tous ces millions déjà votés, ne s'arrêteront pas devant une fin de non recevoir tirée de l'absence de fonds dans le Trésor, et nous les verrons très probablement faire présenter et voter, à la prochaine session, une taxe additionnelle de deux ou trois pour cent pour couvrir le déficit de neuf millions de l'année 1871.

Qu'on ne s'imagine pas que nous exagérons le danger de la situation. Nos législateurs sont des communeux de la pire espèce, et pour cent mille piastres comptant ils voteront dix ou vingt millions de plus et nous taxeront impitoyablement pour satisfaire ceux qui les paieront.

En trois ans ils ont voté ainsi plus de cinquante millions sans s'inquiéter du gouffre financier qu'ils creusaient, et ils ne s'arrêteront pas à moins que les contribuables fatigués de payer ne forment une ligue assez redoutable pour mettre fin à ce pillage éhonté. Les contribuables le voudront-ils? c'est à eux de répondre.

UNE BONNE ACTION.

La Société Italienne de Bienfaisance Mutuelle (Societa Italiana di Mutuo Beneficenza) a voulu célébrer, dimanche dernier, par une bonne œuvre, la célébration de l'indépendance italienne. A la fin du banquet qu'ils avaient commandé au lac, les sociétaires ont ouvert, séance tenante, au profit des inondés une souscription qui s'est élevée au chiffre de deux cent soixante-dix piastres ($270). Cette somme, offrande généreuse d'hommes de cœur, nous a été remise hier soir par l'honorable consul d'Italie, accompagné des officiers de la Société. Nous nous empresserons de la transmettre au Comité de secours.

LIGNE ALLEMANDE.—On trouvera plus loin une annonce relative à la ligne des steamers allemands transatlantiques. Le Hannover partira pour Brême, par la Havane et Southampton, samedi, 17 juin, à 8 heures du matin. Ce steamer est amarré au wharf de la rue Jackson, 4me District.

☞ Avec l'excellent réfrigérateur à glace qu'on peut se procurer chez J. A. Warner, agent, rue Carondelet No. 4, on peut conserver la viande, le poisson, et les comestibles frais pendant une semaine. C'est un avantage précieux pour les familles, les pensions et les restaurants.

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 182 de la rue du Canal.

La Situation en France.

Un correspondant anglais résume admirablement la situation politique en France dans le paragraphe suivant :

"La France, actuellement, a une population bonapartiste, une Chambre de représentants monarchiques et un gouvernement républicain ; et ce qui est plus fort, c'est que la république a été établie par les monarchistes, et que ceux-ci ont été élus par les paysans napoléoniens."

Le correspondant aurait pu ajouter que si la Chambre monarchiste ne renverse pas la république, c'est dans la crainte d'ouvrir la porte aux impérialistes qui n'attendent qu'une occasion.

La Prise de Paris.

QUATRIÈME JOURNÉE.

(SUITE.)

"Sur la rive gauche, le général Vinoy avait pour mission, ayant son quartier général au Corps Législatif, d'attaquer jusqu'au pont Royal ; il a trouvé l'occasion de prendre la Monnaie et s'est avancé jusqu'au Pont-Neuf. Les insurgés qui défendaient énergiquement les rues qui accèdent à la Seine se sont repliés sur la Préfecture de police et le Palais-de-Justice ; c'est avec douleur que nous avons constaté que ce merveilleux monument qui protége la Sainte Chapelle, un reliquaire exquis, est aussi la proie des flammes.

"C'est à chaque pas une nouvelle ruine. L'insurrection suit aussi, sur la rive gauche, le cours de la Seine. Le général de Cissey, malgré son énergie bien connue, avance doucement, car le quartier est terriblement fortifié ; mais le sang de nos soldats est épargné.

"Nous avons le Luxembourg. Le Panthéon restait aux insurgés, à l'heure où nous quittions Paris, et c'est du portique même du temple élevé "à toutes les gloires de la France," que les ennemis que nous combattons bombardent Paris à toute volée.

"Le Palais-Royal brûlait aussi, mais on peut en sauver une partie ; la Banque de France est protégée ; nous ne saisissons pas bien ce qui se passe du côté de Saint-Eustache et des Halles.

"Il faut attendre le mouvement des troupes de la rive gauche et celui des troupes de Ladmirault, qui devaient, par le canal, arriver jusqu'à la place de la Bastille et compléter l'investissement.

"Ce que nous avons vu ne se raconte pas ; les récits épisodiques feront comprendre l'état dans lequel nous avons trouvé notre merveilleux Paris. Ce n'est qu'un immense brasier, au milieu duquel s'agitent, et les insurgés et les soldats de l'ordre. A chaque point de l'horizon, les incendies poussent vers le ciel des flots de fumée noirâtre ; de temps en temps un nuage blanchâtre indique une explosion de poudrière, d'un dépôt de munitions, de quelque fougasse ignorée.

A mesure qu'on s'empare d'un établissement, il faut fouiller les caves et explorer les points secrets. Ce qui se passe à chaque coin de Paris peut tout faire craindre.

La façade du Ministère des affaires étrangères, sur le quai, est mutilée par les obus ; le Corps Législatif, avec son portique classique, a des chapiteaux énormes enlevés par les projectiles de Montmartre, la façade de la Madeleine, même, est atteinte. Le Cercle agricole, au coin du quai d'Orsay, semble avoir été pris pour objectif des batteries des terrasses des Tuileries.

— Le Français a reçu d'une personne qui a quitté Paris, mercredi, à neuf heures du soir, les renseignements suivants :

"Le ministère des affaires étrangères et le ministère de la guerre sont en bon état. La maison qui fait le coin de la rue Bellechasse est brûlée. La caserne des Dépôts et Consignations est brûlée. Le ministère des finances est absolument détruit. Il ne reste plus qu'un brasier sur l'emplacement des Tuileries, jusqu'aux deux guichets Lesdiguières et Rohan.

"Les maisons qui font face à la colonnade du Louvre sont en feu.

"Tout le pâté de l'Hôtel-de-Ville est en flammes.

"A la place Vendôme, tout est en bon état. La barricade qui barrait la rue Castiglione, à la hauteur de la rue Saint-Honoré, existe encore.

"On se bat à la gare de l'Est.

"Il n'y a qu'une voix sur l'admirable élan des troupes.

"On estime les pertes des insurgés à plus de 6000 morts.

"Les habitants de la rue de Lille ont été prévenus, mardi, à huit heures et demie du soir, que le feu allait être mis au Conseil d'Etat, et que leurs maisons étaient destinées à subir le même sort. Peu d'heures après, les incendiaires promenant des torches, et versant du pétrole, out parcouru la rue de Lille.

"On nous cite parmi les habitations anéanties les quatre maisons qui forment les angles de la rue du Bac et de la rue de Lille.

"La maison du Bon-Marché, à l'extrémité de la rue du Bac, est absolument détruite.

"Rue Royale, les pompiers lançaient, avec des pompes, des jets qui paraissaient exciter plutôt qu'éteindre l'incendie. On saisit leurs pompes qui étaient pleines de pétrole. Le capitaine des pompiers et les servants de la pompe, qui appartenaient à la Commune, furent immédiatement fusillés.

"L'insurrection occupe actuellement, sur la rive gauche (9 h. du soir), la rue de Rambuteau, l'Hôtel-de-Ville, le faubourg Saint-Martin, les buttes Chaumont, Ménilmontant et Belleville.

"Bien que le feu soit à l'Hôtel-de-Ville, on espère encore sauver une partie notable de ce monument.

"Dans le VIIIe et le IXe arrondissement, on faisait grande fête aux soldats libérateurs. On criait : "Vive la ligne!" On embrassait les officiers et on jetait des branches de feuillage et des bouquets.

"Vers midi, on a arrêté dans la rue Miromesnil des femmes et des enfants porteurs d'arrosoirs, à l'aide desquels ils jetaient du pétrole dans les caves, à travers les soupiraux.

"On dit que le magasin du Petit-Saint-Thomas, rue du Bac, désigné pour être brûlé, n'a échappé que parce que les propriétaires avaient remis 50,000 fr. à un des agents principaux de la Commune.

"On dit que les communeux n'avaient pas évacué leur ambulance des Tuileries, et que ses de leurs blessés auraient péri dans les flammes.

"A six heures du soir, arrivaient à Paris de longues files de fourgons chargés de pompes et remplis d'hommes de bonne volonté venus de Rambouillet, de Chartres et de diverses autres villes de la ligne de l'Ouest, pour conjurer les progrès de l'incendie qui consume Paris.

"Le quartier général de l'armée est maintenant au ministère des affaires étrangères.

"On tire encore quelques coups isolés, du haut des maisons, dans les quartiers occupés par nos troupes. Un officier a été tué ainsi à une heure, rue de Douay.

"Pas une maison de Miroménil, qui depuis trente heures, n'ait reçu 12 ou 15 coups d'obus."

La Soir publie les détails suivants :

"Voici, autant qu'il nous est permis de l'affirmer, dans le désordre avec lequel les nouvelles nous sont transmises, la liste des monuments qui sont brûlés ou qui brûlent en ce moment :

"Les Tuileries, la bibliothèque du Louvre, l'Hôtel-de-Ville, le ministère des finances, ainsi que les grands hôtels placés entre la rue de Castiglione et la rue d'Alger, toute la partie gauche (numéros impairs) de la rue Royale, entre la rue Saint-Honoré et la Madeleine, les numéros 24 et 26 de la rue, la préfecture de police, le Palais-Royal, depuis la place jusqu'à la cour qui prend la galerie d'Orléans, le palais du Luxembourg, la Sainte-Chapelle, le Conseil d'Etat et la Cour des comptes, la chancellerie de la Légion-d'Honneur, la caserne du quai d'Orsay, dont les flammes menacent la caisse des dépôts et consignations, et, enfin, plusieurs hôtels du faubourg Saint-Germain.

"Dans tous les monuments incendiés, il y avait des dépôts de pétrole et des mèches. Presque partout, le feu a été mis par des femmes, dont le plus grand nombre arrivent à Versailles."

- Mercredi, après une lutte très violente, dans la rue Montmartre et aux environs de Saint-Eustache, l'insurrection a été forcée d'évacuer totalement le vaste périmètre des Halles.

Bientôt, il n'y a plus eu que des groupes d'insurgés luttant, çà et là, sans point d'attache sérieux et sans ralliement possible.

L'insurrection paraît écrasée définitivement ; mais les pertes et les dommages sont incalculables.

On faisait courir le bruit, qu'une des effrayantes détonations entendues, à Versailles, vers deux heures, provenait de l'explosion des poudres contenues dans les caves du Panthéon, et que ce monument était, par suite, dans un état déplorable.

— Les magasins du Printemps, situés à l'intersection du boulevard Haussmann et de la rue Tronchet ont été le théâtre d'une lutte des plus violentes. Les insurgés s'étaient barricadés dans la maison qui fait face aux trois grandes avenues arrivant au carrefour. Il a fallu tourner par les petites rues et saper à l'intérieur des maisons attenantes pour en devenir maîtres. Ici encore, comme sur tous les points où la lutte est violente, on a fait bien peu de prisonniers.

— Mardi, vers deux heures de l'après-midi, on a entendu une explosion formidable. C'était l'Hôtel-de-Ville, que les insurgés venaient de faire sauter avant de l'abandonner. Une partie seulement aurait été détruite par la mine ; le reste a été dévoré par les flammes.

Nos soldats, en entrant dans le ministère de la marine, ont trouvé huit insurgés occupés à répandre sur les parquets de l'huile de pétrole.

Ces bandits ont été immédiatement traînés dans la rue Royale et fusillés sans autre forme de jugement, ainsi qu'il convient.

— Des ordres ont été donnés pour fermer tous les conduits de gaz de Paris, afin d'éviter les explosions qui pourraient se produire à nouveau.

Malgré ces précautions, deux formidables détonations ont eu lieu, hier, vers deux heures, à Paris.

—On assure que l'hôtel du ministère des finances ne serait pas entièrement détruit, les rez-de-chaussée, le premier et le deuxième étage seraient seuls atteints par les flammes, et l'on ne désespérait pas encore, nous dit-on, d'arrêter les progrès de l'incendie. Nous reproduisons, sous toutes réserves, ce bruit qu'aucun renseignement précis ne nous permet encore de contrôler.

Nous ne pouvons qu'exprimer l'espoir de le voir confirmer bientôt.

On sait que c'est à l'hôtel du ministère des finances que se trouve le grand livre de la dette publique. Le double du grand livre était déposé à la caisse des dépôts et consignations. Si dans cet effroyable malheur il était vrai, comme la rumeur l'affirme, que le ministère des finances et la caisse des dépôts et consignations fussent également brûlés, il serait impossible de mesurer l'étendue des désastres qu'entraînerait, pour les intérêts privés, la destruction des deux exemplaires du grand-livre de la dette publique.

—Un témoin oculaire, qui a assisté constamment à la lutte désespérée des insurgés, rapporte ainsi le spectacle navrant auquel il a assisté :

"C'est épouvantable ! Paris n'est plus, en certains endroits, qu'un immense monceau de cendres, et sa silhouette se détache en ruine sur une nappe rouge et mouvante que couvrent des flots de fumée épaisse.

"L'Hôtel-de-Ville, dont nous sommes maîtres depuis sept heures, est tout en feu. C'est en l'abandonnant que les insurgés y ont allumé l'incendie.

"La Sainte-Chapelle brûle.

"Dans le faubourg Saint-Germain, la rue de Lille tout entière forme un énorme foyer d'incendie. Plus de dix hôtels et le ministère de l'agriculture sont déjà la proie des flammes. Il n'existe presque plus rien de la caserne Napoléon, sur le quai : l'hôtel de la Légion-d'Honneur, le Conseil d'Etat, la caserne du quai d'Orsay, la Caisse des dépôts et consignations, et le café d'Orsay ne sont plus que décombres. Plus haut, le Luxembourg et le palais du Sénat sont également en feu.

"De l'autre côté de l'eau, toute la partie des Tuileries, qui fait face au jardin, à l'exception du pavillon de Flore, s'est écroulée. L'incendie ravage le nouveau Louvre et menace de s'étendre à l'ancien. Aucuns secours, d'ailleurs, n'arrivent sur ces points, ou, du moins, en trop faible quantité.

"L'incendiaire des Tuileries est un nommé Baudin, adjoint du sieur Dardelles, qui commandait le palais. Il a d'abord pénétré dans le théâtre, où il a répandu du pétrole. Il y a mis le feu ; puis il est allé dans les appartements où il s'est livré à la même opération.

"Le Palais-Royal brûle jusqu'à la galerie d'Orléans, et dans la rue de Rivoli, le feu commençait à prendre dans l'immeuble appartenant à M. Cail, qui est situé à l'angle de St Germain-l'Auxerrois. La mairie du 1er arrondissement est également incendiée.

"Les habitants se réfugient dans leurs caves et bouchent comme ils peuvent les soupiraux. Des femmes jettent par les fenêtres du pétrole et des étoupes enflammées.

"Les obus lancés par les insurgés, qui se sont réfugiés aux Buttes-Chaumont et dans Belleville, pleuvent dans les rues Ventadour, St.-Honoré, Neuve-des-Petits-Champs, du Quatre-Septembre, boulevard Haussman, rue Gaudot-de-Mauroy, etc., etc.

"Les quartiers Vivienne et de Richelieu ont peu souffert.

"A la place Vendôme, l'on s'est emparé de tous les papiers de Dombrowski."

L'attaque de Belleville. — Belleville a été attaquée le 25 à la pointe du jour. Au moment où l'attaque a commencé, les insurgés ont mis le feu à la gare des ateliers du chemin de fer de Versailles, à Batignolles-Clichy. Le général Clinchant s'est approché de Belleville par les fortifications et le général Bruat a attaqué de front par le Château-d'Eau. Un combat terrible s'est livré sur ce point et dans le faubourg du Temple. A partir de la rue de Paris, les troupes ont eu à attaquer sept barricades, l'une après l'autre. Pendant qu'elles avançaient, les insurgés, voyant que leur défaite était inévitable, offrirent de se rendre, à la condition que leurs vies seraient épargnées, ce qui leur fut refusé, et la lutte continua jusqu'à ce que les troupes eurent réussi à les maîtriser. Un grand nombre d'insurgés ont été fusillés. Beaucoup de canons et vingt-deux drapeaux rouges ont été capturés.

En même temps, le général Vinoy s'emparait de la place de la Bastille, qui était défendue par dix mille Fédérés. Le combat a été acharné. Onze cents insurgés ont été tués et blessés. Six maisons ont été détruites sur la place, et le palais de l'Arsenal a été fortement endommagé par l'incendie du Grenier d'Abondance.

Quel spectacle sur cette place ! Ici des artilleurs fatigués comptent les coups qui leurs restent pour le service de leur pièce, les murs sont criblés, les carreaux brisés, les devantures enfoncées, le cadavre d'un soldat du 26me gît par terre sur le trottoir ; là un insurgé qu'on conduit au poste ; sous un hangar 160 cadavres d'insurgés. Ici figure couverte de paille, avec une étiquette en papier attachée à leur vêtement et indiquant leur nom et les renseignements qu'on a obtenus sur eux. Il y en a de jeunes, de vieux, un sergent, un marin.

"Ah! si c'étaient des Prussiens, s'écrie un troupier, en regardant ces tristes épaves de la guerre civile !"

Le plus vieux, qui est à la droite, a déjà été réclamé par des parents. Il a été mis à part. Le bras brisé est maintenu par une écharpe. Des chaussettes grises sont à ses pieds ; ses souliers bien cirés sont auprès. Plus loin on fait une perquisition dans les caves ; de ce côté, on chemine à travers les maisons et les cours.

On vient de fusiller un insurgé. Interrogé par l'officier, cet homme répond qu'il s'est battu, qu'il a tué du monde, et qu'il espère bien en tuer encore. Inutile d'ajouter que cette parole fut son arrêt de mort.

LES DERNIERS ACTES DE LA COMMUNE.

—C'est dans la soirée du 25 que l'on a appris que l'archevêque de Paris, soixante ecclésiastiques, le général de Martimprey et plusieurs personnages arrêtés par la Commune comme suspects, avaient été massacrés.

— Les gens de la Commune ont jusqu'au dernier moment trompé les habitants de Paris.

Voici l'affiche que le citoyen Delescluze osait faire poser sur les murs de la capitale, dimanche 21, à 8 heures du soir, c'est à dire quatre heures après l'entrée de nos soldats :

8 heures du soir.

L'observatoire de l'Arc-de-Triomphe nie l'entrée des Versaillais ; du moins il n'y voit rien qui y ressemble. Le commandant Renard, de la section, vient de quitter mon cabinet, et affirme qu'il n'y a eu qu'une panique, et que la porte d'Auteuil n'a pas été forcée ; que si quelques Versaillais se sont présentés, ils ont été repoussés. J'ai envoyé chercher onze bataillons de renfort, par autant d'officiers d'état-major, qui ne doivent les quitter qu'après les avoir conduits au poste qu'ils doivent occuper.

DELESCLUZE.

— Voici le dernier placard qu'a fait coller la Commune sur les murs de Paris :

"Que tous les bons citoyens se lèvent. Aux barricades! l'ennemi est dans nos murs. Pas d'hésitation. En avant pour la République, pour la Commune et pour la liberté! Aux armes!

"Le Comité de salut public.

"Ant. Arnaud, Billioray, Eudes, Gambon, Ranvier."

AUTRES DÉTAILS.

Le nouvel Opéra. — La prise du nouvel Opéra a été marquée par un acte d'énergie vraiment héroïque.

Les portes forcées, le lieutenant Ziegler, qui commandait le premier détachement d'attaque, pénètre dans l'édifice et somme les insurgés de mettre bas les armes, sous peine d'être tous fusillés sur place. On lui répond par des cris de défi, et celui qui paraissait être le chef de la bande lève son revolver, pour abattre l'officier. Mais celui-ci le prévient, l'étend raide mort à ses pieds et renouvelle sa sommation. Les insurgés interdits et domptés se rendent en jetant leurs fusils.

Rue Auber.—Au bout de la rue Auber, à cette espèce de carrefour que forment les rues Caumartin, Neuve-des-Mathurins, Godot-de-Mauroi, le 54e emporte deux barricades, et, derrière ces abris, entretient une fusillade acharnée contre les communeux. Officiers et soldats font le coup de fusil. Pendant trois heures nous n'avons que trois hommes légèrement atteints.

Parmi les plus enragés tireurs, nous remarquons un jeune lieutenant : il a bien saisi au cartouches. Les fédérés faiblissaient, l'artillerie venait à la rescousse pour porter le dernier coup, quand une balle atteignit en plein à la tête le brave et trop ardent jeune homme. Il tombe à la renverse : une balle lui avait traversé le crâne de gauche à droite. Nous courons le relever. Le lieutenant de Gomard n'était pas encore mort ; mais le docteur du régiment déclara que sa blessure était mortelle. L'héroïque officier eut une agonie d'une heure. Nous n'avons pu lui arracher une parole, un signe de sentiment. Il rendit le dernier soupir dans nos bras, sans avoir poussé une plainte.

Neveu du général de Valazé, il était parti simple volontaire à l'invasion des Prussiens. Blessé à Gravelotte et fait prisonnier, il venait à peine de rentrer en France. Une balle de la Commune l'a tué. Le lieutenant de Gomard n'avait pas encore 23 ans. Dans la poche de sa tunique, sur la poitrine, nous avons trouvé une petite médaille d'argent.

Le capitaine du génie Haxo a été très grièvement blessé, et le capitaine Beaudon, frère du peintre de ce nom, a été tué raide.

Eglise de la Trinité. — Deux à trois cents hommes s'étaient retranchés dans l'église de la Trinité, au bout de la rue de la Chaussée d'Antin, et dirigeaient par toutes les ouvertures un feu meurtrier. On a dû recourir au canon pour enfoncer les portes. Rien de plus triste que le défilé de ces misérables lorsqu'ils sont sortis entourés par les soldats. En tête marchait un délégué de la Commune, dont on ignore le nom, à la mise soignée et à l'air résolu ; mais le reste était un pêle-mêle sans nom d'individus aux costumes souillés et visiblement exténués de fatigue. La foule, accourue sur leur passage, les accablait de huées ; elle ne leur aurait pas épargné les mauvais traitements sans l'intervention énergique des officiers.

On a vu, à ce propos, un incident bien caractéristique de cette population parisienne qui ne sait que passer d'un extrême à l'autre. L'apparition de deux gendarmes a été saluée d'acclamations enthousiastes. Un d'eux disait, philosophiquement, en passant : "Il y a huit jours, ces mêmes gens-là auraient aidé à nous écharper."

La mairie du 10ème arrondissement. — Le 25, vers onze heures, le corps du général Clinchant a chassé les insurgés du boulevard Saint-Martin et du boulevard Magenta, et délivré la mairie du 10ème arrondissement, que le maire a occupée immédiatement, en compagnie du colonel Soubeyran, chef de la légion de la garde nationale, et du major Longchamp. [illegible]

grâce à la vivacité de l'attaque, que cette mairie a échappé à l'incendie préparé par les Communeux. Des tonneaux et bidons de pétrole ont été trouvés dans les différentes pièces, et quelques-uns étaient fixés contre les murs du cabinet du maire.

On ne saurait se faire une idée de l'affreux désordre laissé par les fuyards : tous les tiroirs béants, les papiers épars et déchirés, les meubles à moitié brisés, les parquets, souillés, les caisses forcées. On comprend que le feu seul pouvait faire disparaître ces traces de l'orgie administrative qui avait régné là pendant deux mois.

Ce qu'on n'avait pu réaliser pour la mairie, on l'a accompli pour l'établissement considérable du Tapis-Rouge, situé précisément en face. L'un des chefs de cette maison, le capitaine Flock, avait vaillamment combattu à Montretout ; mais il refusa de s'associer à la Commune. Cela suffit pour que le colonel Prunel, en personne, fit mettre le feu à l'établissement par d'infâmes mégères du voisinage, et aujourd'hui cette maison, avec toutes les marchandises qu'elle renfermait, n'est plus qu'un amas de cendres.

Les Halles. — Aux Halles centrales et dans la Halle aux blés les fédérés s'étaient réfugiés en masse, fortifiés et barricadés dans les caves des pavillons, et de là, par les soupiraux, par des trous qu'ils avaient pratiqués, ils tiraient vigoureusement sur la troupe sans qu'on pût les atteindre, sinon avec de grandes difficultés.

Cependant, malgré les périls de toute nature qui se multipliaient à chaque instant sous les pas de nos soldats, les Halles centrales tombèrent en notre possession vers les quatre heures du matin. De part et d'autre, les pertes ont été nombreuses ; mais nos soldats ont eu particulièrement à souffrir du feu des insurgés.

Dans les caves, les combats à la baïonnette, au milieu de l'obscurité, ont été terribles.

La Halle aux blés est également tombée en notre pouvoir. Les insurgés s'y étaient barricadés à l'aide de nombreux sacs de farine qui s'y trouvaient.

LE COMBAT DES TUILERIES.

.... Dans les Champs-Elysées, des nuées de tirailleurs, sortis des barricades de la place de la Concorde, entretiennent contre le 37e, un feu des plus nourris.

Nos soldats s'embusquent derrière les arbres, les bancs, les candélabres de l'avenue. De minute en minute, ils avancent. Au coucher du soleil, tous les insurgés sont rentrés derrière leurs barricades.

Notre artillerie vient prendre la place des tirailleurs. Une canonnade acharnée s'engage sur les trois faces de la place que nous occupons : la Seine, les Champs-Elysées et la rue de la Paix.

Là, comme partout, le mot de désarroi pour les communeux et le cri de victoire pour nos intrépides bataillons reste au canon. Les défenseurs des barricades se replient dans le jardin des Tuileries et vomissent de la terrasse un feu des plus violents contre nos troupes. Nous nous abritons derrière les barricades conquises, et l'artillerie continue contre les insurgés son tir irrésistible.

Pendant son duel au canon, l'infanterie va bravement aborder la place Vendôme. Vous ne pouvez vous faire une idée de la beauté et de la force des travaux qui en défendent les approches. Ce sont des sacs à terre rangés symétriquement en forme de talus de remparts. Dix mètres de profondeur sur deux et trois de hauteur. C'est admirable de travail et épouvantable de force. Au milieu de chacun de ces bastions, une pièce de canon menace de foudroyer tout ce qui oserait approcher.

Mais nous tenions la rue Castiglione, le faubourg Saint-Honoré, et par la prise du nouvel Opéra et des barricades qui l'entouraient, toute la rue de la Paix. Une seule issue restait aux insurgés, la rue Saint-Honoré. Ils étaient là dix mille, tous ivres de fureur, de poudre et d'alcool. Ils se sont battus toute la nuit. Ce n'est qu'aux heures du matin qu'ils ont opéré leur mouvement de retraite. Les femmes de la rue étaient aux fenêtres. Ils firent feu, les faux braves qui n'avaient plus l'impudence de se poser en invincibles et en vainqueurs. Plusieurs victimes ensanglantèrent leur chemin de retraite.

Oh! ce fut un enthousiasme splendide quand le drapeau tricolore flotta sur la barricade, quand les pantalons rouges, dépassant le mur de la forteresse, apparurent en haut de la rue!

La tête de la colonne cria d'ouvrir toutes les fenêtres : c'était bien inutile. Il n'était mère, femme, fille, vieillard ou réfractaire enfin libéré qui ne voulût saluer les sauveurs. Nos troupiers ont passé sous une pluie de banderolles aux trois couleurs et de bouquets, sous un ahurissement de vivats et un feu roulant d'applaudissements.

Trois insurgés avaient voulu se cacher auprès de la maison Devinck : ils furent signalés et fusillés sous la porte cochère.

J'étais tout à la joie des résultats obtenus, au spectacle de va-et-vient des femmes courant prodiguer aux soldats les cigares, le tabac, le vin, le pain et le chocolat quand une clameur s'éleva : Le feu aux Tuileries!—Hélas! c'était vrai! Des Prussiens ne l'auraient pas fait! s'écrièrent les Parisiens effarés. Ce sont des sauvages, des barbares, des Vandales, des gueux rouges. Jamais vous n'avez entendu pareilles exclamations de douleur et de malédiction : Le crime de la Commune ne s'était pas limité à l'incendie volontaire, à la haine stérile et stupide vengeance de la destruction de nos plus riches palais ; elle avait rêvé, préparé et commencé la ruine de tout Paris.

Les balles, les obus, les bombes ont criblé nos maisons, haché les arbres, les kiosques, les candélabres de nos avenues. La Madeleine a toute sa façade martelée de balles, tous nos monuments et nos palais sont plus ou moins marqués par le souffle destructeur de l'ouragan de la guerre civile. Ce n'était pas assez !

Le Palais-Royal, l'Hôtel-de-Ville, le ministère des finances, le Crédit foncier, les Tuileries et toute la rue Royale avaient été solennellement, brutalement incendiés. Un nuage de fumée, pailleté d'étincelles et charriant des flammèches et des papiers brûlés, s'étendit sur toute la grande ville. De minute en minute, un nouveau parti des barricades de l'Hôtel-de-Ville, une bombe à pétrole venaient augmenter le désastre ou créer de nouveaux sinistres.

Les sapeurs-pompiers ne savent plus où donner de la tête. Ils sont ahuris, hébétés devant cet immense brasier qui semble braver leur effort, défier leur courage et leurs moyens d'action. Sous le feu, sous les nuages de noire fumée, les troupes marchent, le canon gronde au loin, la fusillade crépite. Toute l'action se concentre sur l'Hôtel-de-Ville, la rue de Rivoli et le faubourg Saint-Antoine. Trois de nos corps d'armée sont engagés vers ce centre. Ce sera quelque chose d'affreux, d'horrible, d'incroyable, que ce moment suprême de la Commune. Il ne peut plus être question de clémence et de conciliation.

S'ils sont là vingt mille, tous périront sous le fer ou dans les flammes qu'ils ont allumées de leurs mains impies ! Ils appellent cela vendre leur vie! C'est vendre leur peau dans ce qu'il pouvait avoir de bon et d'excusable. C'est vouer leur mémoire à l'exécration et leur cause à toutes les horreurs, à toutes les répulsions du sens moral, du patriotisme et de la civilisation [illegible]

Nos soldats sont sublimes. Ils passent dans ces ruines, à travers ces mille morts qui les menacent, impassibles et puissants, comme la justice de Dieu !

LE COMBAT DU LUXEMBOURG.

Le 24, la division Lacretelle et Bruat enlèvent tout le faubourg Saint-Germain, pendant que la division Susbielle se dirige vers le Panthéon et le Luxembourg qu'elle doit enlever.

A deux heures, la brigade Paturel, formée en trois colonnes, s'élance sur le Luxembourg par les portes du jardin qui donnent sur la rue d'Assas et la rue de Vaugirard. — Le colonel Riedel à droite, enlève l'école des Mines, et étend ses tirailleurs le long des grilles de la rue de Médicis.

Le 17ème bataillon de chasseurs parcourt au pas de course le jardin, arrive à la grille de la rue Soufflot et de ses barricades, enfonce la grille, enlève la barricade qui y fait face, prend deux mitrailleuses et envahit le boulevard Saint-Michel, en garnissant les barricades de la rue Cujas et Mallebranche.

A cet instant, les insurgés débusqués de la Croix-Rouge par le général Lacretelle, garnissent le boulevard Saint-Michel, et les barricades qui le coupent, et prennent à revers nos positions. Il faut à tout prix les contenir malgré le feu qui vient de tous côtés.

Les mouvements qui se font à notre gauche et à notre droite sont combinés avec le nôtre, nous restons là une heure sous un feu terrible. C'est à cet instant que le brave général Paturel, avec le sang-froid que tout le monde lui connaît, fut atteint d'un coup de feu à la jambe. Se promenant au milieu du boulevard Saint-Michel, malgré la fusillade qui le balayait, il faisait occuper les points qui lui paraissaient les plus importants, allant lui-même à chaque barricade.

Au même instant, le colonel du 35e de ligne [illegible] était blessé aussi.

Mais la fusillade augmente à notre droite, et annonce l'approche du général Bocher. Sur notre gauche, le boulevard Saint-Michel cesse son feu. Nos hommes n'y tiennent plus, ils ont hâte de venger leurs chefs, ils s'élancent alors par les rues Soufflot, Cujas et Mallebranche, abordent de front les barricades, les enlèvent, et se rejoignent à la colonne Bocher, qui débouche par les rues Royer-Collard et d'Ulm, ils enlèvent à la baïonnette le Panthéon, que l'ennemi abandonne [illegible]

Vous ne pouvez vous figurer l'entrain et l'élan de nos troupes, et aussi leur colère. Ces incendies, ces destructions insensées dont chaque rue porte les traces, les ont rendues féroces. Aussi quel affreux carnage! la place du Panthéon est jonchée de morts, et les portes des maisons en sont ensanglantées.

Les portes des 17e bataillon de chasseurs, 35e et 42e de ligne (brigade Paturel), qui ont enlevé le Luxembourg et le Panthéon, sont [illegible] Le blessure du général Paturel [illegible] a vivement impressionné ses soldats. Très aimé, très apprécié, toujours aux avant-postes, sous le feu, il inspirait une grande confiance aux hommes. [illegible]

Une preuve de cette folle furieuse des insurgés se trouve dans la conduite de ceux qui tenaient encore sur la rive gauche. Successivement refoulés d'Issy sur Vanves, de Vanves sur Montrouge, de Montrouge sur Bicêtre, et enfin de ce dernier fort sur Ivry, leur dernier point d'appui, ils restaient au nombre de 4,000. [illegible] en dehors des murs, avec la certitude de ne pouvoir être secourus, ils prirent la résolution d'aller se joindre à ceux qui tenaient encore les hauteurs de Belleville et du cimetière du Père-Lachaise.

En abandonnant le fort d'Ivry, ils le firent sauter, comptant probablement pouvoir [illegible]

voir, au moyen du tumulte que causerait cette explosion, accomplir leur projet. Mais leurs mouvements étaient surveillés, et en arrivant à la porte d'Italie, ils se trouvèrent tellement cernés, que toute résistance était impossible. Ces mêmes hommes qui venaient de détruire sans le moindre nécessité une fortification destinée dans l'origine à préserver Paris d'une invasion ennemie, a servi de repaire à ceux mêmes qui voulaient détruire la capitale, ont eu l'impudence de poser des conditions à leur reddition.

La réponse a été unanime. Sans attendre l'avis des chefs supérieurs, tous, officiers et soldats, se sont écriés : Sans conditions, et force a été de se soumettre.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

Nouvelle visite des princes d'Orléans à Thiers.

Discours de Trochu à l'Assemblée.

Il justifie son administration.

Travaux de restauration dans le bois de Boulogne.

Chances des Républicains dans les élections supplémentaires.

Les procès de Versailles.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 13 juin—On lit dans le Times : La discussion qui a eu lieu hier dans la Chambre des lords, montre une fois de plus que les avantages du traité de Washington l'emportent sur ses inconvénients. Nous admettons que céder tout pour se concilier un adversaire est chose peu sage; mais les commissaires américains, de leur côté, ont aussi cédé de leurs prétentions premières. Le système d'arbitrage est satisfaisant ; et les réclamations, de part et d'autre, pourraient être difficilement réglées d'une autre manière.

Paris, 13 juin—Le général Fabrice, administrateur civil allemand en France, a fait une visite officielle à Thiers. Il quitte prochainement la France.

Versailles, 13 juin—Le prince de Joinville et le duc d'Aumale ont fait, aujourd'hui, une visite à Thiers.

Versailles, 13 juin—Le général Trochu a fait un long discours devant l'Assemblée pour justifier son administration. Il a dit qu'il avait écrit à Napoléon, en août, pour le presser de rappeler l'armée de Bazaine à Paris. Il assista à la conférence de Châlons où il fut décidé que, comme gouverneur de Paris, il préparerait tout pour le retour de Napoléon à Paris ; ce à quoi l'Impératrice s'opposa formellement. Le général Trochu a ajouté qu'il fut mal vu du comte de Palikao, alors ministre de la guerre. Le général a donné alors des détails sur les difficultés de la défense pendant le siége de Paris par les Allemands.

Londres, 13 juin—Une dépêche de Breslau reçue ce soir, dit que le feu a pris au théâtre Stadt, à 8 heures moins un quart et qu'on avait peu d'espoir de sauver l'édifice.

Vienne, 13 juin—Le général Von Goblitz va à Berlin comme représentant spécial d'Autriche, pour assister aux cérémonies triomphales. Il est porteur d'une lettre de félicitations de l'empereur d'Autriche à l'empereur d'Allemagne.

Paris, 13 juin—La princesse Mathilde a demandé au président Thiers la permission de retourner à Paris, en promettant de s'abstenir de toute intrigue politique.

Les jardins publics ont été rouverts et le travail de restauration au bois de Boulogne a commencé. On replante des arbres et des bosquets ; on comble les fossés et on nivelle les travaux des troupes. Le temps est chaud et agréable et les rues sont foulées de monde.

Berlin, 13 juin — Le parlement allemand a passé le projet de loi de pension militaire. Le projet faisant des concessions spéciales est soumis à l'examen secret du comité.

Paris, 13 juin—Parmi les candidats notables aux prochaines élections, sont Valsy, à Aix ; About, dans les Bouches du Rhône ; Clément Duvernois, dans les Hautes Alpes ; Magne, dans la Dordogne ; de Fonteneau, dans l'Orne. Les Républicains modérés ont une belle perspective de succès dans les départements de la Seine, Oise et Seine-Inférieure.

Paris, 13 juin—La cour martiale pour le procès des insurgés est maintenant réunie. Un nombre immense de prisonniers attendent qu'on les appelle, et beaucoup d'affaires, présentant de curieuses complications, prendront beaucoup de temps.

Thiers a adressé à Picard une lettre où il regrette son refus d'accepter le gouvernement de la Banque de France.

NOUVELLES DE LA JAMAIQUE.

Kingston, Jamaïque, 13 juin—Un nègre, sur la plantation Gibraltar, aidé d'une femme, a saisi un petit garçon, lui a fait des incisions sur le corps, a bu son sang, lui a coupé la lèvre supérieure, l'a fait rôtir et l'a mangée. Ils ont commis toutes ces barbaries sans être arrêtés par les cris de l'enfant qui furent enfin entendus par un homme du voisinage, qui fut à son secours. Le petit garçon garda connaissance et vécut assez longtemps, bien qu'il eût le ventre ouvert, pour donner les détails de ce qu'on lui avait fait. Cette affaire donne lieu à une excitation intense.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 13 juin—Le commissaire du Revenu Interne a lancé une circulaire concernant les poursuites pour violation de la loi. Toutes les plaintes présentées par les dénonciateurs de profession doivent être soigneusement examinées avant le commencement des poursuites.

Le transport Supply, qui était allé porter des provisions en France, revient avec les malades de l'escadre américaine.

Le révérend Lakes, de l'Alabama, a déposé devant le comité Ku-Klux. Il fait un tableau effroyable de l'état des choses dans le passé et dit qu'elles sont pis que jamais dans l'Alabama. Il raconte entr'autres histoires que deux Anciens ont été chassés de leur travail, que deux ministres ont été fouettés, qu'on a tiré sur un autre, lequel a été sommé de quitter le circuit, qu'un ministre nomade a été tué et deux ministres résidents assassinés. On a tiré sur le révérend Lakes lui-même dans sa maison et sur la route, et on l'a molesté de toute façon. Tout cela aurait eu lieu depuis 1868. Les radicaux du comité trouvent que cette déposition est la plus précieuse qu'ils aient encore eue.

NOUVELLES DIVERSES.

New York, 13 juin—La lettre encyclique du Pape déclare solennellement au monde que non-seulement ce qu'on appelle garanties mais encore bons titres, honneurs, immunités et priviléges, quels qu'ils soient, ne peuvent être d'aucune utilité pour assurer un prompt et libre exercice du pouvoir qui nous a été divinement transmis ni pour sauvegarder la liberté nécessaire à l'Eglise.

Telle était la condition des affaires, comme nous avons souvent déclaré et prononcé que sans le crime de violer notre serment solennel nous ne pouvons consentir à aucune conciliation qui détruirait ou diminuerait les droits de Dieu ou du siége apostolique, de même maintenant nous déclarons ne pouvoir accepter ces garanties ainsi proposées par le gouvernement Sub Alpin en échange de cette principauté civile dont la divine Providence a voulu que le St-Siége fût nanti et fortifié, et à laquelle nous avons titres légitimes et irréfragables remontant à plus de onze siècles.

Dieu veuille qu'un exemple aussi pernicieux d'usurpation ne prenne pas racine et ne détruise pas tout pouvoir et tout ordre.

New York, 13 juin—Une dépêche donne les détails suivants sur l'incendie du navire Don Juan, chargé à Macao le 4 mai, ayant 600 coolies à bord, pour le Pérou, et qui a brûlé le 6 mai jusqu'à la ligne de flottaison, à 50 milles de Hong-Kong. Les coolies sont arrivés à Hong-Kong, et tous confessent qu'ils ont été traités humainement et qu'ils n'avaient pas à se plaindre de la nourriture ni sur la quantité ni sur la qualité.

Ils disent que toute l'affaire a été accidentelle. L'autre rapport disant que le navire a été incendié par quelques Chinois peut être vrai. Un des hommes dit qu'il a entendu distinctement une explosion de poudre et qu'il en a senti l'odeur. D'autres disent qu'ils n'ont entendu aucune détonation. Ils furent arrivés de toute leur force par l'odeur des matières en ignition.

Ils racontent que l'équipage qui ont [illegible] d'ouvrir [illegible] vie, car il [illegible]

[illegible]

Pendant ce temps le navire brûlait toujours. [illegible]

[illegible]

mât était retenu au pont par une amarre, autrement ils auraient dérivé. Les coolies disent qu'il n'y avait pas moins de 10 Européens sur le navire et il reste à savoir ce qu'ils sont devenus. Quelques-uns ont péri sans doute quand le canot chavira.

On rapporte que 30 hommes de l'équipage sont arrivés à Macao et qu'ils sont unanimes pour dire que les coolies s'étaient mutinés et qu'ils avaient mis le feu au navire dans l'espoir de s'en emparer. Ils pensaient pouvoir éteindre le feu ensuite.

Halifax, 13 juin—Le Recorder dit, sur bonne autorité, qu'après la ratification du traité par la Grande Bretagne, la station navale sera réduite à un commodore et Halifax ne sera plus un rendez-vous de navires de guerre. Il dit aussi que John Hay, membre de l'amirauté, sera premier commodore.

Québec, 13 juin — L'honorable H. L. Longevin, secrétaire d'Etat pour le Canada, a fait dans un discours public allusion au traité de Washington. Il a dit que le gouvernement canadien avait énergiquement protesté contre les clauses concernant les pêcheries. Le gouvernement a répliqué que les intérêts de l'Empire étaient que la commission signât le traité, mais le droit du Canada à rejeter les clauses affectant ses intérêts était réservé.

Il a assuré les auditeurs que le gouvernement canadien était parfaitement libre et dégagé de toute entrave et qu'il le montrerait quand l'affaire serait devant le parlement canadien. Il reste au gouvernement impérial à montrer ce qu'il offre au Canada pour qu'il adhère au traité.

West Point, 13 juin—Le cadet Mason est le premier et Grant le 37me. Il n'y a que quatre élèves après lui dans la classe des gradués.

Baltimore, 13 juin—Une explosion a eu lieu dans la raffinerie d'huile de Manville & Grinner et l'établissement a brûlé. Perte $100,000.

New York, 13 juin—A une réunion spéciale des actionnaires du chemin de fer transcontinental du Sud, il a été résolu qu'un comité de trois serait nommé pour conférer avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique du Texas, avec pouvoir de négocier pour la vente de leur propriété. Les directeurs des deux compagnies ont une séance secrète pour essayer d'effectuer une consolidation.

On a expédié aujourd'hui $110,000 en espèces.

Weston a marché 112 milles en 22 heures et 45 minutes.

Boston, 13 juin—Il y avait aujourd'hui sept à huit mille Odd Fellows en procession à l'occasion de la pose de la première pierre d'un nouveau temple.

Memphis, 13 juin—Silas Ayles, commis du steamer Natchez, a été arrêté sur l'accusation d'avoir passé [illegible] billet de $100, il y a un an.

Le commodore Maury a accepté une invitation pour prononcer une adresse devant la Foire Agricole [illegible]

Reading, Pa., 13 juin—La convention démocratique du comté a chargé ses délégués de voter pour Hancock à la prochaine convention nationale.

Boston, 13 juin—Des bons contrefaits du chemin de fer du Pacifique du centre pour $6000 ont été achetés dernièrement par les courtiers de la rue State.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 13 juin au soir—Consolidés fermés à 91 5/8, bonds 90 1/2.

Liverpool, 13 juin au soir.—Paris, rentes 53.40 ; coton fermé sans changement.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 13 juin au soir.—Coton facile ; vendu 4108 ; Mid. Uplands 20 c. Farine ferme. Whiskey calme, 94.

New York, 13 juin au soir.—Argent plat de 2 à 4. Sterling ferme, 109 7/8 et 110. Or 12 1/8 à 12 1/4. Gouvernements fermes à 1/8 et de baisse. 5-20, de 1862 112 1/8. Louisiane 60 et 63. Levée 66 et 84.

Mobile, 13 juin.—Coton ferme, Mid. 19 3/4 ; stock 15,200 balles.

Savannah, 13 juin. — Coton calme. Mid. 19 ; stock 8610.

Charleston, 13 juin—Coton calme. Middling 19. Stock 7,765 balles.

Memphis, 13 juin—Coton actif. Middling 19 1/2.

Cincinnati, 13 juin—Coton en bonne demande. Mid. 19 1/4 à 19 1/2. Farine en bonne demande, de famille à 6 80 à 7 60. Mais plat et sans changement. Porc plat. Bacon ferme. Epaules 6 3/4.

St-Louis, 13 juin—Farine inactive. Mais 59 1/2. Porc 15 60. Bacon fort. Graine plus ferme.

Louisville, 13 juin—Coton très ferme. Mid. 18 7/8 à 19 1/2. Farine ferme et calme, extra de famille 7 60. Porc 16 50. Bacon 7 1/4. Jambons et graisse sans changement. Whiskey 90.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 13 juin—Descendant, le J. S. Macdonald et barges, le Wm. S. Pike le Katie.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe Sud-Ouest, 13 juin, 6 h. P. M.—Baromètre 30:15. Vent Sud-Ouest léger. Arrivée, barque française Comtesse Duchâtel, en 41 jours de Bordeaux, avec 30 passagers.

(Dépêches d'hier soir.)

New York, 13—Le comité républicain a fait une grande réception à Greeley, hier soir. Il a renouvelé son intention de remplir son devoir quand même il engagerait la responsabilité de la Maison Blanche. Il a parlé en termes sévères des Ku-Klux, que le gouvernement, a-t-il dit, devrait extirper une fois pour toutes ; et une manière plus sévère encore il parla sarcastiquement contre les voleurs de carpet-baggers qui pillent et ont ruiné les Etats du Sud, [illegible] aux dépens des nègres et des pauvres blancs, prétendant avoir beaucoup de sollicitude pour leur éducation, et le salut de leurs âmes. Il a dit qu'ils étaient le plus grand obstacle à l'ascendant des républicains dans le Sud et c'est pour cela qu'il les dénonçait.

Cincinnati, 13—280 boucauts de tabac ont brûlé ce matin dans une maison de choir, à Covington.

San Francisco, 13—Le navire Don Juan a brûlé en mer. 300 coolies attachés sous les écoutilles ont péri dans les flammes. Le navire avait été équipé ici pour le commerce des coolies et vendu à une compagnie péruvienne.

Washington, 13 juin—Le représentant au Congrès, C. C. Bowen, carpet-bagger du second district de la Caroline du Sud, convaincu de bigamie, a été condamné à deux ans de pénitencier et à $500 d'amende. Il est maintenant en prison. On croit qu'il ne demandera pas une nouvelle audition de cause s'en rapportant à la clémence du Président.

Londres, 13 juin.—L'armée évacuera Paris d'ici à deux jours, excepté la Villette, Urbain, membre de la Commune, vient d'être arrêté.

Un manifeste du directoire de la société internationale proteste contre les cruautés des Versaillais, et promet les membres de venger leurs frères massacrés.

— Les démocrates socialistes de Berlin ont bien choisi leur temps.

3,000 d'entre eux ont envoyé une adresse de félicitations aux chefs de la Commune de Paris.

L'adresse ne sera pas arrivée à destination.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 182.

CHRONIQUE LOCALE.

LE TEMPS. — Nous avons eu, hier, sur les quatre heures du soir, une forte pluie qui a duré beaucoup plus que celle de la veille. Ces pluies sont nuisibles aux récoltes, mais pour nous elles sont bienfaisantes, car elles lavent tout à propos les égoûts de la ville qui depuis quelques jours n'avaient pas d'écoulement. Nous croyons en conséquence que l'inondation n'amènera aucune perturbation dans notre état sanitaire. Elle diminue, du reste, très rapidement depuis deux jours et l'on calcule qu'elle aura entièrement disparu vers la fin de la semaine.

La liste de souscriptions, qu'on lira dans notre partie anglaise, a augmenté de $815 les sommes déjà réalisées, et le total s'élève aujourd'hui à $14,988 70.

Nous comptons dans ce chiffre les $500 provenant du concert allemand donné dans la salle des Odd Fellows. Mme C. Kells, M. Van Hufflen et Moteyé ont contribué beaucoup au succès de ce concert, qui avait attiré un monde brillant.

Nous annonçons maintenant que des courses auront lieu le 20 juin, aux Fair Grounds, au bénéfice du fonds de secours. Prix d'entrée, 50 cents. On pourra se procurer des billets à la Banque de la Nlle-Orléans, à la Banque d'Amérique et chez MM. Slocomb, Baldwin & Co.

HUITIÈME COUR DE DISTRICT.—Dans l'affaire de l'école de médecine de la Nlle-Orléans contre la compagnie d'assurance [illegible] l'école de médecine est [illegible] avec plein pouvoir avantage de la convention faite avec la compagnie d'assurance des Marchands. En conséquence, jugement est rendu en faveur des plaignants.

[illegible]

[illegible]

TENTATIVE DE SUICIDE. — J. Longmeyer, commis à l'Hôpital de Charité, s'est tiré un coup de pistolet hier, vers 2 heures de l'après-midi. La balle a traversé le poumon droit, et l'on ne pense pas que Longmeyer puisse survivre à cette blessure.

ENVOYÉ À L'ASILE DES FOUS.—E. Sharp, l'Anglais qui, ramassé ivre-mort par l'officier Mayfield, samedi dernier dans l'après-midi, près des rues Canal et Wells, avait près de $2,000 sur lui, a été envoyé à l'Asile des Fous, en vertu d'un certificat du médecin de ville, et son argent a été déposé au bureau du capitaine Curtis, préposé du Bureau de police, à la caisse des dépôts et objets trouvés.

LA FOUDRE. — Le tonnerre est tombé lundi soir, vers les 3 heures et demie, sur la maison de Mme Rieker, rue Segnis, entre les rues Villeré et Delerende, à Alger. La cheminée a été démolie et plusieurs meubles ont été détruits. Un des enfants a été renversé, sans recevoir de lésion sérieuse.

AUTRE MAISON FRAPPÉE PAR LE TONNERRE. — Hier après-midi, vers 5 heures, la foudre est tombée sur la maison No 750, rue des Magasins, occupée par M. John Cirven et sa famille. Le toit a été très endommagé et la cheminée renversée, mais personne de la maison n'a été atteint.

FEU.—Hier matin, vers les 2 heures, le feu a été découvert à l'étage supérieur d'une maison en briques au coin des rues Thalie et Dryades, occupée par M. D'Arcy, comme magasin de cigares. Cet accident a été causé par une chandelle qui brûlait trop près d'une moustiquaire. Le feu, toutefois, a été éteint avant qu'aucun dommage sérieux en fut résulté.

MORT SUBITE.—Le geôlier du corps de garde du septième precinct, à Carrollton, a trouvé un des prisonniers mort dans une cellule, hier matin.

Le défunt se nommait John Conelly, qui était venu, la veille demander asile à la maison de détention. Il avait 50 ans environ et était natif d'Irlande.

FUGITIFS. — Hier, le capitaine Malone, chef des détectifs, et l'officier spécial Pierson ont arrêté deux hommes qui sont dénoncés comme voulant échapper à la justice, après avoir été accusés de meurtre. Ils seront détenus, sous bonne garde, jusqu'à ce qu'ils soient réclamés par les autorités compétentes.

CONSEIL DE VILLE.—Réunion hier sous la présidence du maire Flanders. Tous les membres du Conseil sont présents.

Le maire rapporte que l'avocat du Republican lui avait notifié que si un des administrateurs payait des bills d'impression à d'autres journaux qu'au Republican, cet administrateur se rendrait coupable d'un mépris de cour.

Une résolution autorisant un appel du jugement de la Cour des Etats-Unis, d'après lequel la ville doit $235,000 à Mme Gaines, est adoptée.

L'ordonnance pour émettre des bonds jusqu'à concurrence de $135,117 pour payer les professeurs des écoles publiques est adoptée. M. Walton, administrateur des finances, a seul voté contre.

Sur motion de M. Shaw, l'avocat de ville est chargé de hâter devant les Cours le règlement de la question relative à l'obligation de la ville de continuer à recevoir les warrants métropolitains.

Une correspondance concernant la démission de M. Weber est envoyée à l'impression. Les lettres sont d'autant plus intéressantes que M. Weber fait valoir devant les cours son droit à occuper le siége de recorder du Quatrième District, siége auquel il n'a pas renoncé mais d'où il a été illégalement éliminé.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'en font que des éloges.—S'adresser au 182 de la rue du Canal.

SERVICE FUNÈBRE.

Les amis et connaissances des familles C. J. Lévêque, Mateo Rodriguez et Isoir sont invités [illegible] au service funèbre qui aura lieu [illegible] PROCHAIN, [illegible] De la part de son mari.

NATTES FRAICHES DE CHINE.

Recevoir du Rénde, No. 17 de la rue de Chartres.

700 rouleaux nattes blanches, à carreaux et fantaisie—comprenant trente différentes qualités et couleurs, venant d'être débarquée et qui sont offertes à bas prix, [illegible] en détail.

A. BROUSSEAU & CO.

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitania.

ASSAMBLEA GERAL EXTRAORDINARIA.

Os senhores effectivos e [illegible] membros que compoem esta Sociedade [illegible] [illegible]

FRANÇOIS MOREAU, Secretario.

Avis.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 12 juin 1871.

LES Directeurs ont adopté, le 12 du courant, les résolutions suivantes : [illegible]

CH. JUMONVILLE, Caissier.

Association de l'Hôtel St. Louis.

LE bureau de cette Association est maintenant ouvert, dans le bâtiment de la rue Royale, entre rues Conti et St. Louis, de 10 à 2 heures. Les souscripteurs au capital sont invités à venir y signer la charte de l'Association et faire le paiement comptant de 10 pour cent, c'est-à-dire $1 par action, d'ici au 15 du courant. [illegible]

Nlle-Orléans, 12 juin 1871.

R. F. MICHON, Président.

Cheval Trouvé.

Est entré chez le soussigné, le 12 de ce mois, un jeune cheval ayant une étampe à la cuisse gauche. Le propriétaire peut le réclamer chez le soussigné en payant les frais.

J. M. BAROUSSE.

Rue Abundance, près le Canal Marigny (vacherie). 14 juin—3t

Demande de Couturières.

PLUSIEURS couturières trouveront à s'employer en s'adressant au No. 66 de la rue St. Pierre, de même que des ouvrières sachant faire des bonnets.

Maison à Louer.

Une agréable petite maison, avec dépendances, située au No 348 rue de l'Esplanade entre les rues Miro et Galvez, comprenant cinq chambres, trois au rez-de-chaussée et deux chambres à mansarde ; cuisine et deux chambres attenant à la cuisine, water-works, gaz, etc., etc. Pour les conditions, s'adresser au No 81 rue Orléans.

Nouvelle Réduction de Prix !

Geo McGIBBON & Co

141 - - - Rue du Canal - - - 141

Angle de la Rue Bourbon.

AVANT DE CHANGER DE LOCAL,

Nous ferons une nouvelle réduction de prix sur tous nos articles.

Aussi, offrons-nous tout notre assortiment de Marchandises sèches—Articles courants et Articles de luxe—

AU PRIX COUTANT.

Un grand nombre d'articles même

Au-dessous du prix coûtant.

Nous donnerons à nos clientes et à tous ceux qui nous honorent de leur patronage, l'avantage de profiter des sacrifices que nous ferons en vendant à

Plus bas prix que précédemment.

GEO. McGIBBON & CO.

141 rue du Canal.

Vendeur.

ON demande un VENDEUR dans un magasin en gros ; Un jeune homme qui pourrait voyager dans les paroisses créoles de la Louisiane. S'adresser, avec références, D. lock box 464.

Avis.

TOUTE procuration donnée par moi antérieurement à cette date, est, et demeure révoquée, à partir de ce jour.

Mr. A. P. OTTMAN est mon fondé de pouvoir pendant la durée de mon absence.

J. G. BERMEL, 133, rue du Canal.

PHARMACIE FRANÇAISE.

ATTENTION PORTÉE PARTICULIÈREMENT AUX ORDONNANCES DE MÉDECIN.

Jour et Nuit.

PRIX MODÉRÉS.

Liquidation.

POUR CAUSE DE CHANGEMENT D'AFFAIRES.

LE soussigné annonce respectueusement à leurs clients et au public en général, qu'ils vendront la balance de leur stock, sans égard au prix coûtant, à partir de ce jour.

R. LEGRAND & ST-CYR, Encoignure Chartres et Ursulines.

Livres de droit.

VENANT d'être reçu de New York un grand assortiment de LIVRES DE DROIT [illegible]

F. F. HANSELL & BRO.

Agence pour la vente de Whiskey de Cincinnati.

[illegible]

MAGNOLIA & B. F. HILL, "White Wheat," ROSE CELEBRE. [illegible]

Avis.

Nouvelle-Orléans, 10 juin 1871.

LES affaires de LAWRANCE & HEBBARD se feront dorénavant au nom de LAWRANCE BROTHERS, F. J. Hébbard se retirant aujourd'hui, de la maison.

THOMAS LAWRANCE. F. J. HEBBARD. BENJ. R. LAWRANCE.

Nouvelle-Orléans, 10 juin 1871.

LE soussigné annonce à ses amis et à ses clients qu'il est maintenant associé à la maison LAWRANCE BROTHERS, qui succède à celle de LAWRANCE & HEBBARD ; qu'il sera très heureux de les recevoir, comme par le passé, au No 49 de la rue Vieille-Levée.

E. W. HEBBARD.

Nouvelle-Orléans, 1er Juin 1871.

M. AL. FRIEDLANDER, étant devenu membre associé, à partir de ce jour, les affaires de la maison se feront dorénavant sous la raison sociale M. REIMAN & CO.

M. REIMAN.

M. REIMAN, New York. AL. FRIEDLANDER, Nlle-Orléans.

Avis.

Mr. JOSEPH J. MARION a été admis, le 1er juin, comme associé dans notre maison dont le nom sera McWILLIAMS, MARION & Co., à partir d'aujourd'hui.

J. McWILLIAMS & CO.

Poudre Désinfectante.

IL est reconnu par tous ceux qui ont employé la Poudre Désinfectante de la Compagnie de Manufacture d'Engrais de la Louisiane. [illegible]

L'AGENT DÉSINFECTANT

le plus efficace qui ait jamais été offert au public. [illegible]

B. BLOOMFIELD, Secrétaire.

J. SAGET,

198, Chartres, et 25, rue de Canal.

Annonce au public ainsi qu'à ses amis, qu'il vient de recevoir une grande quantité d'armes de son modèle, portant son nom, lesquelles seront vendues à des prix très bas en raison du retard de la saison. Il balancera les prix jusqu'au 15 août. Il a également reçu des FUSILS LEFAUCHEUX à FEU CENTRAL de différents prix ; aussi, des REVOLVERS portant son nom.

A LOUER.

A bas prix, à un bon locataire, une maison, avec cour, basse, à mansarde, au No 20 de la rue de l'Hôpital, entre Bourbon et Dauphine, ayant trois grandes chambres au rez-de-chaussée et trois au-dessus, une cuisine à étage, dépendances, jardin, arbres fruitiers, etc. La propriété vient d'être mise à neuf. [illegible] M. ELLIOT, No. 40 de la rue Toulouse, près Royale.

Chiens Trouvés.

Une chienne d'arrêt et son jeune chien sont entrés chez le soussigné dans la journée de mardi, 6 de ce mois. Le propriétaire peut les réclamer en s'adressant au soussigné et en payant les frais.

POLYCARPE SIMEON.

Rue St-Philippe, de l'autre côté du Bayou St-Jean.

GRANDE LIQUIDATION.

25@30 au-dessous du prix coûtant.

LE soussigné informe les marchands de la campagne, ainsi que ceux de la ville, qu'il mettra en vente à partir de ce jour [illegible] 1871, et pendant deux mois et demi

Un magnifique Stock de Nouveautés DE VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS POUR HOMMES ET JEUNES GENS,

Linge de peau, Chapeaux, Casquettes.

Les ventes se feront en gros, demi-gros et détail à 25 @ 30 au-dessous du prix coûtant.

C. LAZARE,

Au No 155 rue Vieille-Levée, Encoignure Ste. Anne.

HOTEL RAMBAUD,

A BILOXI.

Le soussigné informe le public et ses amis qu'il fera la réouverture de son Hôtel le 1er JUIN. Il y a dans cet hôtel tout ce que le marché offrira de plus recherché. [illegible]

U. RAMBAUD.

CAZAUX & VERGNOLE,

IMPORTATEURS

VINS, LIQUEURS, &c.,

—ET—

FABRICANTS DE SIROPS,

73 .... VIEILLE LEVÉE 73

GRANDE VICTOIRE

—POUR LES—

Charrues de Jas. H. Hall & Co.

—A LA—

FOIRE D'ETAT DU TEXAS.

PREMIER PRIX décerné aux meilleures CHARRUES faites aux Etats-Unis, trois prix au-dessus de tous les concurrents.

Pour le reste et les détails, [illegible]

KEEP & HOGAN,

QUINCAILLERS EN GROS, &c.,

No 35 rue Tchoupitoulas.

Changement de domicile.

LE soussigné a l'honneur de prévenir sa clientèle et ses amis qu'il a transporté son magasin de Bijouterie de l'encoignure Royale et St-Pierre au No

11 ...... Rue du Camp 11

N. RIVERA.

Dissolution de Société.

La raison sociale qui existait entre A. TERTROU et P. L. RENOUDET, sous le titre de A. TERTROU & Co., est dissoute de ce jour, par limitation. Les deux parties sont autorisées à signer pour la maison en liquidation.

A. TERTROU,

P. L. RENOUDET.

Le soussigné continuera les affaires pour son compte.

A. TERTROU.

AVIS.

MR. LUCIEN J. DOIZÉ a été admis comme associé dans ma maison, le 1er mai 1871. Le nom de la maison sera H. F. GIVEN & CO.

H. F. GIVEN.

FUSILS, QUINCAILLERIE et COUTELLERIE, à très bas prix—A. S. CHURCHILL & BRO., au No 81 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Lafayette. [illegible]

A. S. CHURCHILL & BRO.

Au No 81 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Lafayette.

Dr. C. BLANKE,

DENTISTE.

416 et 418 ... St-Charles ... 416 et 418

Entre Terpsichore et Euterpe, N.-O.

EXTRACTION DE DENTS SANS DOULEUR

Opérations faites à prix très modérés.

LE ROI DES REFRIGERANTS.

EXPOSÉ et à vendre au No 6 de la rue Carondelet,—C'est un agrément dont les familles ne peuvent pas se passer pendant l'été. Le public (et les dames surtout) sont invités à venir l'examiner.

J. A. WARNER, agent.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé ce jour, une société sous la raison sociale de VOORHIES, AUDLER & CO., pour les affaires d'encan en général, dans cette ville, aux Nos [illegible] de la rue Vieille-Levée et 2 rue Clinton.

Nlle-Orléans, 29 mai 1871.

C. VOORHIES, ED. S. AUDLER, L. E. RENAUD.

A Vendre,

POUR CAUSE DE DEPART,

UNE CONFISERIE,

Située dans le Premier District—Bonne clientèle. Termes raisonnables.

S'adresser à ST-L. DENTEZ, Rue St-Jean, No 14.

GRANDE REDUCTION.

La Maison DERBÈS

DÉSIRANT diminuer son Stock assortiment d'articles de Modes et Nouveautés, vendra, à dater du 22 mai,

Au prix coûtant et au-dessous :

[illegible] CHAPEAUX DE PAILLE POUR DAMES, FILLETTES ET GARÇONS.

Allez visiter le No. 87 RUE ROYALE.

SUCRES-MÉLASSES.

SUCRES RAFFINÉS—Carré en pains, coupés, moulus au cylindre et tamisés en poudre.

A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP "Golden Drips" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City. [illegible]

A. THOMSON & CO.

SUCRES CLARIFIÉS — Blancs et jaunes, de différentes qualités.

A. THOMSON & CO.

SUCRES DE LA LOUISIANE — Différentes qualités de Sucres d'habitations.

A. THOMSON & CO.

SUCRES DE CUBA—[illegible]

A. THOMSON & CO.

Chambranles en Marbre, Ardoises, Fer et Bois.

LE plus grand et le plus bel assortiment du Sud [illegible]

EVERSHEDT & BIENVENU,

Au No. 114 de la rue du Canal.

Mme Docteur BONOMO,

AU No 28 de la rue Bourbon, [illegible]

Avis.

Grande Fabrique de CANDI, de NORMAN & REISS, 125 et 127, rue Vieille-Levée, 125 et 127.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

IL Y FABRIQUENT CONSTAMMENT

[illegible]

Ils font ce qui se rattache au COMM. MERCE DE CONFISERIE

GATEAUX.

GATEAUX DE MARIAGE [illegible]

Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que [illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

NORMAN & REISS, Seuls Agents, Nos 125 et 127 de la rue Vieille-Levée.

Demande.

TROIS ou quatre hommes actifs [illegible] d'une compagnie d'assurance de la ville, recevraient un bon salaire. S'adresser au Lock Box [illegible]

TEUTONIA

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Le Bureau provisoire est au No. 111 de la rue Gravier, près Camp.

Assure contre les risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux les plus bas.

Capital $1,000,000

Souscrit 750,000

A. EIMER BADER, Président. [illegible] Vice-Président. Geo. STROMEYER, Secrétaire.

Directeurs :

A. Eimer Bader, W. B. Schmidt, Louis Schneider, J. M. Schwartz, F. Bitter, Ch. Engsfeld, Jacob Hassinger, G. L. L. Mayer, L. Kaats, [illegible], H. R. Gogreve, M. Frank, [illegible], C. H. Miller, [illegible], Joseph Keller, [illegible], E. F. Del Bondio.

Avis aux Contribuables de la ville.

DÉPARTEMENT DES FINANCES.

HOTEL DE VILLE,

Nlle-Orléans, 3 juin 1871.

LES contribuables de la ville de la Nlle-Orléans sont, par les présentes, avertis que les comptes de taxes de 1870, conformément à la décision de la Cour Suprême, sont maintenant prêts et seront livrés à ce bureau.

Ceux que cela concerne agiront dans leur intérêt en s'acquittant sans retard.

JOHN S. WALTON, Administrateur des Finances.

Banque Crescent City.

Nlle-Orléans, 7 juin 1871.

CONFORMÉMENT à l'article premier de l'amendement de la charte de cette Banque, avis est donné aux actionnaires de venir échanger, au bureau de la Banque, leurs certificats d'actions [illegible]

CHS. FAURIE, Jr., Caissier.

AVIS.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 1 juin 1871.

COMME le capital de cette BANQUE a été réduit à un million de piastres et qu'il existe un excédant qui doit être distribué,

Il est résolu de rembourser aux actionnaires, au comptant, à partir de ce jour [illegible]

CH. JUMONVILLE, Caissier.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 2 juin 1871.

CONFORMÉMENT aux réglements de la loi du Congrès, intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie nationale garantie par des bonds des Etats-Unis—approuvé le 3 juin 1864," [illegible]

N. AUGUSTIN, Caissier.

Département du Trésor, Bureau du Contrôleur du Currency.

Washington, 27 mai 1871.

Attendu que, par des preuves satisfaisantes présentées au soussigné, il appert que l'Association de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, dans la ville de la Nlle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans et l'Etat de la Louisiane, a été dûment organisée conformément aux requisitions de la loi du Congrès, intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie nationale, garantie par un nantissement de bonds des Etats-Unis, et pour pourvoir à la circulation et au rachat de la dite monnaie," approuvé le 3 juin 1864, et qu'elle a remplit toutes les conditions avant de commencer les opérations de banque, [illegible]

Je, Hiland R. Hulburd, contrôleur du currency, certifie par les présentes que l'Association de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, dans la ville de la Nlle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans et l'Etat de la Louisiane, est autorisée à commencer les affaires de banque en vertu du susdit acte.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau du bureau, ce 27 mai 1871.

HILAND R. HULBURD, Contrôleur du Currency.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 2 juin 1871.

Conformément à la quatrième autorisation, la Banque de la Nouvelle-Orléans commencera les opérations le 1er juillet prochain, sous le nom de NEW ORLEANS NATIONAL BANKING ASSOCIATION.

N. AUGUSTIN, Caissier.

Bureau du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company.

Nlle-Orléans, 20 mai 1871.

COMME il y a raison de croire que des personnes [illegible]

D. H. SCHUGG, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie Atlantique d'Assurance,

Au No 30 de la rue du Camp.

Nlle-Orléans, 11 mai 1871.

UNE assemblée générale des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le JEUDI, 15 juin prochain, de 12 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, pour considérer certains amendements (proposés) à la Charte de la Compagnie. [illegible]

H. P. JANVIER, Vice-Président.

Compagnie du Canal et de Banque de la Nouvelle-Orléans (N. O. Canal and Banking Co.)

Nlle-Orléans, 23 mai 1871.

LE Conseil des Directeurs de la Compagnie du Canal et de la Banque de la Nlle-Orléans, [illegible]

Par ordre du Conseil,

CH. JUMONVILLE, Caissier.

G. W. DUNBAR & SON,

12, 16 et 14... RUE St-LOUIS... 12, 16 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

de toute espèce de

LIQUEURS FRANÇAISES,

ANISETTE, CURAÇAO, MARASQUINO,

FIGUES DE LA LOUISIANE,

FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS,

Qui sont recommandés [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 12 MAI—CLASSE No 140.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public, et journellement, dans les salles de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.

Rue St.-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. [illegible]

H. PERALTA, ABADIE, Commissaires.

SOURCES DE BLADON.

Le meilleur endroit de Bains du Sud.

CES CÉLÈBRES SOURCES sont situées dans une forêt de pins, à 130 milles au-dessus de Mobile et à 26 heures de la Nouvelle-Orléans, d'où l'on y arrive facilement. La salubrité de l'endroit est incomparable.

Les plus habiles chimistes du pays ont analysé les eaux qu'ils ont déclarées les MEILLEURS DU MONDE. [illegible]

J. CONWAY & CO., Propriétaires.

Papiers Peints, &c.

LES soussignés, étant devenus propriétaires du magasin si bien connu de A. GALEPPI, en coin de Chartres et Toulouse, informent le public en général et leurs amis en particulier qu'ils entre prendront le collage de papiers peints et décors, et qu'ils auront toujours en main un bel assortiment de Papiers Peints, Bordures, Décors, Cadres de Portraits, Gravures, Miroirs, Vitres, &c., &c. Tout ouvrage confié à leurs soins sera promptement exécuté.

M. H. W. Gusto, si bien connu dans la maison de Hansel Haber, No 18, rue de Chartres, se recommande d'une manière particulière à ses amis.

DAWSON & GUSTO.

GLACE! GLACE! GLACE!

Manufacture de Glace de la Louisiane.

Bureau à la Manufacture, rue Tchoupitoulas, encoignure de l'Avenue de la Louisiane.

DÉPOTS SUCCURSALES.

[illegible]

D. POCHELU, Secrétaire.

SAISON D'ETE

Vêtements à bon marché.

LEON GODCHAUX,

[illegible] ...RUE DU CANAL... [illegible]

Et Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,

LINGE DE REBORD,

CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir aujourd'hui des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.

NOTA BENE—Nous n'employons dans nos ateliers que d'excellents ouvriers, et nos tailleurs sont tous de premier ordre.

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16 .... RUE ROYALE 16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

Prix très réduits.

Pianos, Pianos,

—ET—

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

9 ——— Rue Royale ——— 9

IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que :

PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, etc., etc.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'Opéras détachés, de musique pour piano, violon, [illegible]

DENTISTES.

Préservez vos dents.

J. A. CASABAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN DENTISTE

129 ... RUE DU CANAL ... 129

entre St-Charles et Carondelet, offre aux public [illegible]

$20 Seulement $20.

LE DR. CH. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général [illegible]

LE DR. CHARLES E. KELLS

DENTISTE.

Cabinet, et domicile, No 14, rue Baronne, [illegible]

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.

156 ..... CANAL .....

(Incorporée le 15 mars 1855)

—OFFICIERS—

L. F. GENERES, Président. THOS. A. ADAMS, 1er Vice-président. THOS. ALLEN CLARKE, 2e Vice-président. CHARLES J. LEEDS, 3me Vice-président. SAM. JONES, Jr., Trésorier.

—Directeurs—

[illegible]

Maison à Louer,

Contenant huit chambres, quatre chambres de domestiques, [illegible]

THEODORE [illegible]